

La passion du camion  
**France Routes**

**ANNONCES  
CLASSEES /  
TRANSACTIONS**

**OJD**  
PRESSE  
PAYANTE

 Wolters Kluwer

**KIT MÉDIA 2016**

# DES SOLUTIONS PLURIMÉDIAS



## MAGAZINE



- > 11 N°/AN  
+
- > LES HORS-SÉRIES  
4 N°/AN
- > ANNONCES  
CLASSEES /  
TRANSACTIONS



## WEB

[www.FranceRoutes.fr](http://www.FranceRoutes.fr)

- > Carrefour des Transactions Online



## ÉVÉNEMENTS

- > Carrefour des Transactions
- > Grand Prix Camions du Castellet
- > 24H Camions du Mans

**OJD**

**PRESSE  
PAYANTE**

DIFFUSION  
CERTIFIÉE PAR OJD  
organisme indépen-  
dant pour le contrôle  
de la diffusion des  
Médias



# DIFFUSION ET LECTORAT

DIFFUSION CERTIFIÉE PAR OJD  
organisme indépendant pour le contrôle de la diffusion des Médias



## LA PLUS FORTE DIFFUSION CERTIFIÉE DE LA PRESSE DU TRANSPORT ROUTIER

Toute l'actualité du Camion, la passion en plus : nouveaux camions, essais camions, équipements routiers, réseau routier, manifestations camions, truck shows, grands prix camions, actualité sociale, routiers du monde entier, sécurité routière, évolutions du réseau routier...

> **11 N° / AN**

LES HORS-SÉRIES  
> **4 N° / AN**

> DIFFUSION TOTALE\*  
**27 255**

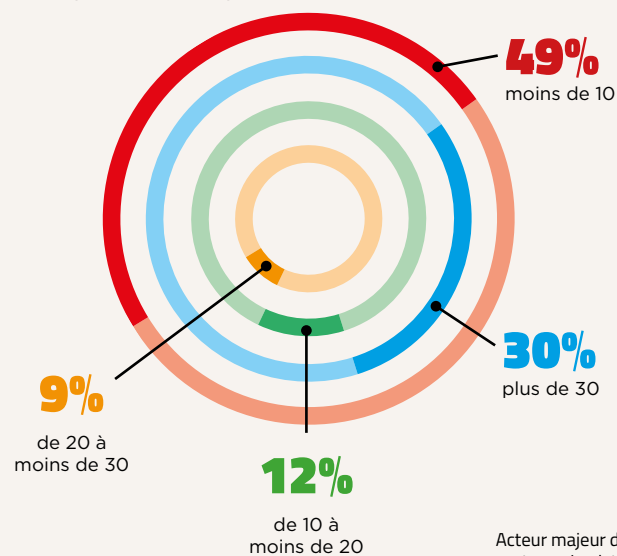
> DIFFUSION PAYÉE\*  
**23 309**

> AUDIENCE  
**75 000**  
LECTEURS / NUMÉRO

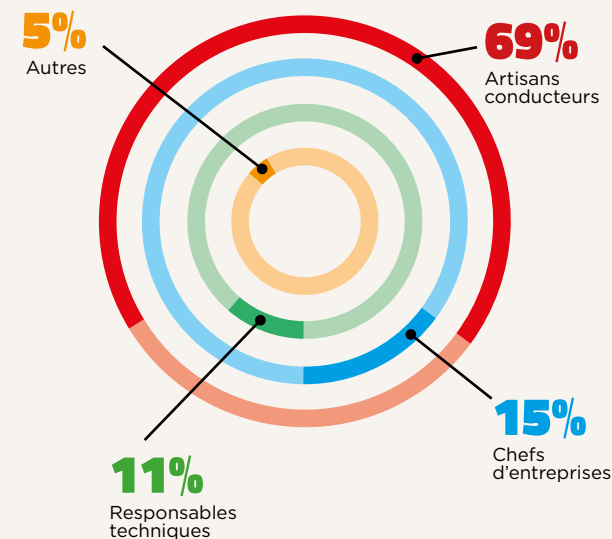
> VENTE EN KIOSQUE

### TAILLE DE L'ENTREPRISE

(nb de salariés)



### CIBLES-CLÉS



Acteur majeur des services d'informations pour les professionnels, Wolters Kluwer France édite également L'Officiel des Transporteurs, Logistiques Magazine, Le Journal de la Marine Marchande et le portail WKTL. Nous organisons également de nombreux événements comme Les 24 Heures Camions Le Mans, Le Grand Prix Camions du Castellet, L'Élection du Transporteur de l'Année, Les Étoiles du Transport et de la Logistique, le Trophée de Golf du Transport et de la Logistique et le Club de l'Officiel des Transporteurs.

**TARIFS PRINT EN € H.T**



# OFFRE CLASSIQUE

## MODULE LIGNAGE

TEXTE + LOGO + CONTACT **1/16**

Tarif **230 €<sup>HT</sup>**

## ANNONCE INTERNET

REPRISE DE VOTRE ANNONCE DANS  
NOTRE MOTEUR DE RECHERCHE  
Durant 4 semaines

## OPTIONS

CRÉATION VISUEL  
**35 €<sup>HT</sup>**

COULEUR VISUEL  
**45 €<sup>HT</sup>**

DOMICILIATION  
**18,95 €<sup>HT</sup>**

# TARIFS PRINT EN € H.T



## OFFRE PREMIUM

### MODULE ANNONCE

TEXTE + LOGO + PHOTO + CONTACT

1/8

1/4

1/2

### MODULE MISE EN AVANT

FOCUS ENTREPRISE  
PUBLICITE TRANSACTION  
FICHE PRODUIT

Demie  
Page

Page  
Double Page

3<sup>eme</sup> de  
Couverture

### OPTIONS

CRÉATION  
VISUEL  
75 €<sup>HT</sup>

### CARREFOUR DES TRANSACTIONS Online

Mise en avant de votre  
annonce sur le portail WK TL

Création d'un espace personnalisé avec  
logo sur la home page de la rubrique

Lien vers votre  
site internet

Tarif  
**860 €<sup>HT</sup>**

# FORMAT SPECIAL

La passion du camion  
**France Routes**



## MISE EN AVANT DE VOTRE ENTREPRISE RÉDACTIONNEL & ANNONCES

DISPONIBLE EN FORMAT 1/2 PAGE, PAGE ET DOUBLE PAGE

VOTRE LOGO



Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat.



Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit augue duis dolore te feugait nulla facilisi. Epsum factorial non deposit quid pro quo hic escorol. Olypian quarrels et gorilla congolium sic ad nauseum. Souvlaki ignitus carborundum e pluribus unum. Defacto lingo est igpay atinlay. Marquee selectus non provisio incongruous feline nolo contendere. Gratuitous octopus niacin, sodium glutamate. Quote meon an estimate et non

interruptus stadium. Sic temous fugit esperanto hiccup estrogen. Glorious baklava ex librus hup hev ad infinitum. Non sequitur con. Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed diam nonummy nibh euismod tincidunt ut laoreet dolore magna aliquam erat volutpat. Ut wisi enim ad minim veniam, quis nostrud exerci tation ullamcorper suscipit lobortis nisl ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis autem vel eum iriure dolor in hendrerit in vulputate velit esse molestie consequat, vel illum dolore eu feugiat nulla facilisis at vero eros et accumsan et iusto odio dignissim qui blandit praesent luptatum zzril delenit augue duis dolore te feugait nulla facilisi. Epsum factorial non deposit quid pro quo hic escorol.

PRÉSENTATION  
DE VOTRE  
ENTREPRISE

VOS PHOTOS



Vos Annonces



VOS  
ANNONCES



Diffusion sur le support de presse  
de votre choix



Mise en ligne de votre visuel dans  
votre espace personnalisé  
du Carrefour des Transactions Online



Visibilité sur l'ensemble de nos événements  
liés au transport et à la logistique



# TARIFS PRINT EN € H.T



## ANNONCES CLASSEES TRANSACTIONS

<p>1/8</p> <p>90 x 60</p> <p>Quadri</p> <p><b>624 €<sup>HT</sup></b></p>	<p>1/4</p> <p>90 x 125 186 x 60</p> <p>Quadri</p> <p><b>1 165 €<sup>HT</sup></b></p>	<p>1/2</p> <p>186 x 125</p> <p>Quadri</p> <p><b>1 740 €<sup>HT</sup></b></p>	<p>1/2</p> <p>90 x 255</p> <p>Quadri</p> <p><b>1 740 €<sup>HT</sup></b></p>
<p>PAGE</p> <p>186 x 265</p> <p>Quadri</p> <p><b>2 348 €<sup>HT</sup></b></p>	<p>DOUBLE PAGE</p> <p>420 x 297</p> <p>Quadri</p> <p><b>4 600 €<sup>HT</sup></b></p>	<p>3<sup>ÈME</sup> DE COUV</p> <p>210 x 297</p> <p>Quadri</p> <p><b>2 978 €<sup>HT</sup></b></p>	

### MODULE LIGNAGE

**TOUS SUPPORTS**  
**TEXTE + LOGO + CONTACT**  
**FORMAT 1/16<sup>ÈME</sup>**

Quadri  
**230 €<sup>HT</sup>**

#### OPTIONS

CRÉATION VISUEL  
**35 €<sup>HT</sup>**

COULEUR VISUEL  
**45 €<sup>HT</sup>**

DOMICILIATION  
**18,95 €<sup>HT</sup>**

### DEGRESSIF SUR LE NOMBRE D'INSERTIONS

- > 2 à 4 insertions : **-10%**
- > 5 à 7 insertions : **-20%**
- > 8 insertions et plus : **-30%**

**REMISE PRO**  
**15%**

Applicable sur le CA net après dégressif et remises supplémentaires, si mandataire. Attestation de mandat obligatoire

### REMISE COUPLAGE

Vous êtes sous contrat dans l'Officiel des Transporteurs (+ 1 580€ HT). Vous bénéficiez de 20% de remise sur FranceRoutes pour tout contrat signé (+ 1 580€ HT) Pour toute annonce passée dans l'Officiel des Transporteurs, vous bénéficiez d'une remise de 20% dans FranceRoutes.

**LA REMISE COUPLAGE NON CUMULABLE AVEC LE DÉGRESSIF SUR LE NOMBRE D'INSERTIONS ET INVERSEMENT.**

### ÉLÉMENTS TECHNIQUES À FOURNIR\*

- Fichiers Pdf certifié aux normes SicogIF Pdf 1.3 en CMJN et à 300 dpi.
- Polices de caractères incorporées.
- Pdf en page simple, centrée sur le format.
- Traits de coupe + 10 mm de fond perdu
- Pour tout visuel comportant un fond blanc, prévoir un filet de couleur

> **REMISE DES ÉLÉMENTS TECHNIQUES :**  
**CF CALENDRIER RÉDACTIONNEL**

> **RÉALISATION DES ANNONCES :**  
**À LA CHARGE DES ANNONCEURS.**  
 Possibilité de création, frais techniques en sus.

\* Le non respect de ces règles, la transmission de tout autre format natif X-press, InDesign, Page-Markker, Corel, ou autre, entrainera au mieux un retour pour correction vers l'émetteur, au pire (délai trop court,...) une mise aux normes forcée pouvant entrainer des modifications graphiques, visuelles ou de contenu dont nous ne pourrions être tenus pour responsables. Les documents de formats issus d'outils bureautiques ne seront pas acceptés (Word, Excel, Powerpoint, Publisher,...)

> **REMISE DES ÉLÉMENTS PAR MAIL À :**  
**annonces@wk-transport-logistique.fr**



## CARREFOUR DES TRANSACTIONS

**24h**  
CAMIONS

COMMUNIQUER SUR LES DEUX ÉVÈNEMENTS SPORTIFS  
DE RÉFÉRENCE DU MONDE DU CAMION

**GRAND-PRIX  
CAMIONS  
DU CASTELLET**

+ DE **80 000** VISITEURS



### ESPACE EXPOSITION

profiter du paddock pour  
exposer votre savoir-faire :  
carrosserie, pièces détachées,  
porteurs ou tracteurs



### GUIDE DES TRANSACTIONS

publication de votre annonce  
dans notre guide et diffusion à  
+ de 20 000 exemplaires distribués  
sur les événements



### MUR DES TRANSACTIONS

diffuser vos annonces au cœur du circuit  
sur un panneau géant 3 m x 15 m



### WEB

Création de votre espace personnalisé et  
diffusion durant 1 mois de vos visuels.  
Rubrique : Carrefour des Transactions



### PRESSE

Diffusion de vos visuels sur le titre  
presse **de votre choix** dans la rubrique  
annonce

**PACK SILVER**  
Mur + Guide + web & Print

**1 900€ HT**

**PACK GOLD**  
Expo + Mur + Guide + Web & Print

**2 900€ HT**



# PLANNING RÉDACTIONNEL

La passion du camion  
**France Routes**



NUMÉRO	PARUTION EN KIOSQUE	THÈMES RÉDACTIONNELS
395	Février	Diffusion sur la SITL <span style="float: right;">Diffusion complémentaire 20 000 ex.</span>
396	Mars	Assurances et Prévoyances
397	Avril	Maintenance PL <span style="float: right;">Diffusion sur le Grand Prix du Castellet</span>
398	Mai	Bourse de fret
399	Juin	Transport sous température dirigée
400-401	Juillet / Août	Pneus Premium et pneus à bas coûts
402	Septembre	Gaz et biocarburants <span style="float: right;">Diffusion sur les 24h Camions Le Mans</span>
403	Octobre	Emploi – Formation – Intérim
404	Novembre	Compte-rendu IAA Hanovre + Compte-rendu 24 Heures Camions Le Mans
405	Décembre	Informatique embarquée
406	Janvier 2016	Véhicules d'occasion



sous réserve de modifications

## LA PROMOTION DE CE NOUVEAU SITE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LES GRANDS ÉVÉNEMENTS

- **f** Facebook : **11 500 « Likes »**
- **55 000 visiteurs** au 24H du Mans Camions
- **30 000 visiteurs** au Castellet
- WKTL : **133 235 visiteurs / mois**

**« UN SITE COMPLET DÉDIÉ À LA PASSION DU CAMION »**



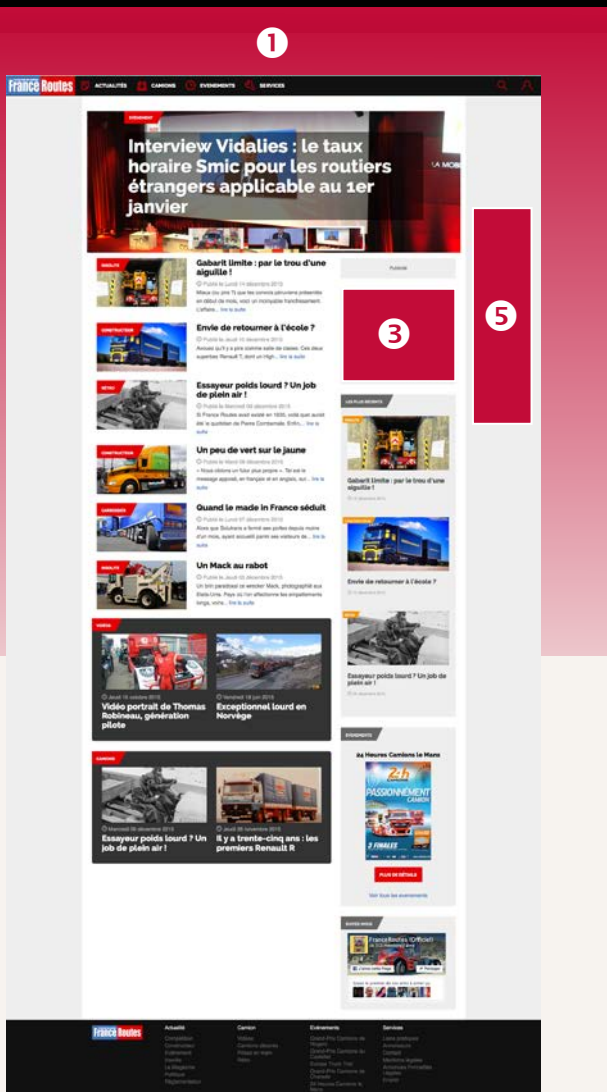
### Les rubriques

- **Actualités** : Toute l'actualité ; Constructeurs ; Règlementation ; Le magazine ; Politique ; Insolites ; Rétro ; Agenda
- **Camion** : Tout le camion ; Courses de camions ; Camions décorés ; Vidéos
- **Événements** : Tous les événements ; Événements France Routes ; Grand Prix camions ; Billetterie
- **Services** : Emploi ; Liens divers ; Abonnement ; Espace Transactions / annonces classées

# TARIFS WEB EN € H.T



WEB



Création de votre espace personnalisé avec lien vers votre site et diffusion de votre annonce durant 4 semaine

**860 €<sup>HT</sup>/mois**

## FORMATS

FranceRoutes.fr  
MENSUEL

FranceRoutes.fr

**OFFRE SPÉCIALE  
3 MOIS (-20%)**

1 Habillage	3 500 €	8 400 €
2 Méga Bannière (728 x 90)	2 975 €	7 150 €
3 Carré (300 x 250)	2 250 €	5 400 €
4 Bannière intra (468 x 60)	1 700 €	4 100 €
5 Sky (160x600)	2 050 €	4 950 €

**MAJORATION  
+15%**

- **SITL** : 1<sup>er</sup> mars au 4 avril
- **Le Castellet** : 2 mai au 8 juin
- **24H Camions** : 12 septembre au 12 octobre

## COUPLAGE WEB

## CARREFOUR DES TRANSACTIONS ONLINE

4 semaines de mise en ligne gratuite des annonces de ventes de matériel, d'offres de transport, d'immobilier et les appels d'offre sur [www.FranceRoutes.fr](http://www.FranceRoutes.fr)

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE



## ■ 1. PRÉAMBULE

1.1 Les présentes conditions générales de vente décrivent les conditions dans lesquelles sont exécutés les Ordres de Publicité. 1.2 Toute souscription d'un Ordre de Publicité par un Annonceur ou son Mandataire implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente et du tarif en vigueur, à l'exclusion de tous autres documents. 1.3 L'Éditeur se réserve le droit de modifier ces conditions générales de vente à tout moment.

## ■ 2. DEFINITIONS

2.1 "Éditeur" : désigne l'entreprise qui dispose d'espaces publicitaires permettant la diffusion des messages publicitaires. 2.2 "Annonceur" : désigne toute personne physique ou morale au nom de laquelle les messages publicitaires sont diffusés par l'Éditeur. 2.3 "Mandataire" : désigne tout intermédiaire ayant un contrat de mandat écrit le liant à un Annonceur pour l'achat d'espace publicitaire à l'Éditeur. 2.4 "Espace Publicitaire" : désigne toute surface destinée à accueillir un message publicitaire, mise à la disposition des Annonceurs par l'Éditeur. 2.5 "Devis" : désigne le document comportant l'entête "DEVIS/ORDRE" signé par l'Éditeur adressé à l'Annonceur ou son Mandataire détaillant les conditions d'offre d'achat d'espace ; il se transforme automatiquement en Ordre de Publicité par son acceptation écrite signée par l'Annonceur. 2.6 "Ordre de Publicité" : désigne le document comportant l'entête "DEVIS/ORDRE" signé par l'Éditeur, adressé à l'Annonceur ou son Mandataire en réponse à sa demande de réservation d'espace publicitaire, signé pour acceptation par l'Annonceur ou son Mandataire et retourné à l'Éditeur. 2.7 "Bon à Tirer" : désigne le document de confirmation de l'Annonceur par l'Annonceur ou son Mandataire, adressé par l'Annonceur ou son Mandataire, à l'Éditeur.

## ■ 3. DEVIS/ORDRE DE PUBLICITE

3.1 Suite à une demande de réservation d'espace publicitaire par un Annonceur ou son Mandataire, l'Éditeur lui adresse, conformément à sa demande, soit un Devis préalable, soit directement un Ordre de Publicité correspondant. 3.2 L'Ordre de Publicité ne deviendra définitif qu'après validation par sa signature par l'Annonceur ou son Mandataire. L'acceptation du devis par sa signature par l'Annonceur ou son Mandataire emportera validation de l'Ordre de Publicité. Toutefois, tout bon à tirer non renvoyé dans les 48 heures à compter de l'envoi de l'ordre de publicité par l'Éditeur, implique l'accord de l'Annonceur ou son Mandataire et dégage la responsabilité de l'Éditeur. 3.3 Lorsqu'une demande de réservation est émise par un Mandataire de l'Annonceur, elle sera accompagnée obligatoirement d'une copie du contrat écrit de mandat en vigueur conclu entre l'Annonceur et son Mandataire précisant sa durée, les conditions de facturation et de règlement. En cas de modification ou de résiliation du mandat, l'Annonceur est tenu d'en informer immédiatement l'Éditeur.

## ■ 4. REFUS DE RESERVATION D'ESPACE PUBLICITAIRE

L'Éditeur se réserve le droit de refuser, sans indemnité, toute demande de réservation d'espace publicitaire qui ne serait pas à sa convenance et notamment si sa nature, son texte ou sa présentation, lui paraît contraire à l'esprit de la publication et/ou non conforme aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

## ■ 5. TARIF

Les Ordres de Publicité sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la demande de réservation d'espace faite par l'Annonceur ou son Mandataire. L'Éditeur se réserve le droit de modifier le tarif. Toute modification de tarif sera portée à la connaissance de l'Annonceur ou de son Mandataire un (1) mois avant la date d'entrée en vigueur du nouveau tarif. Les tarifs de bouclage sont transmis sur demande.

## ■ 6. FACTURATION ET REGLEMENT

6.1 **FACTURATION** La facture sera adressée directement à l'Annonceur par l'Éditeur. En présence d'un Mandataire, ce dernier en recevra une copie. La facture est libellée en Euros. L'Annonceur est dans tous les cas responsable du paiement de l'Ordre de Publicité aux conditions définies au tarif, même en cas de règlement de l'Ordre de Publicité par le Mandataire. Le montant de la facture exprimé hors taxes, sera majoré de celui de la TVA et/ou de toute autre taxe à la charge de l'Annonceur au taux en vigueur à la date de facturation. La facturation comprend le prix de l'Ordre de Publicité au tarif en vigueur et le montant des remises "annonceurs" acquises telles qu'annoncées à la grille tarifaire de l'Éditeur. Une remise professionnelle de 15 % calculée sur le chiffre d'affaires Net (Chiffre d'affaires brut diminué des remises "annonceurs") est appliquée sur les ordres de publicité émis en présence d'un Mandataire. La facturation comprend également les frais techniques, non prévus au tarif, qui sont à la charge de l'Annonceur. 6.2 **REGLEMENT** Sauf dans les cas de paiement comptant avant parution des annonces classées et offres d'emploi, les conditions de règlement de l'Annonceur s'établissent à 30 jours fin de mois à compter de la date de facturation. L'Annonceur peut se libérer du règlement de la facture par un paiement anticipé sous déduction d'un escompte de 0,5 % par période de 30 jours. Cet avantage ne vaut qu'en cas de paiement anticipé effectué dans les quinze jours suivant la date de facturation. Le paiement s'effectue en Euros, par chèque ou par virement. 6.3 **INTERETS DE RETARD** Tout paiement intervenant après l'échéance figurant sur la facture sera majoré d'intérêts de retard calculés à un taux égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, par mois ou fraction de mois de retard. 6.4 **DÉFAUT** Sans préjudice de l'application des dispositions ci-dessus, le défaut de paiement de toute facture à son échéance entraînera, de plein droit, l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes dues, échues ou non, au titre de tout Ordre de Publicité passé par l'Annonceur ou son Mandataire, quel que soit le mode de règlement prévu après une simple mise en demeure par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet et dans un délai de 8 jours, et le versement d'une indemnité égale à 20 % des sommes TTC restant dues au titre de chaque Ordre de Publicité passé par l'Annonceur.

## ■ 7. RESPONSABILITE

7.1 **RESPONSABILITE DE L'ANNONCEUR** 7.1.1 La publicité paraît sous la responsabilité exclusive de l'Annonceur ou son Mandataire qui déclare être titulaire de l'ensemble des droits et autorisations nécessaires à la parution de la publicité. Ils garantissent en conséquence solidairement l'Éditeur contre toute action ayant pour cause le contenu du message publicitaire diffusé par l'Éditeur, sa présentation, et plus généralement, l'exécution de l'Ordre de Publicité. 7.1.2 Toute information publicitaire à caractère rédactionnel devra être nécessairement précédée de la mention "Publicité" et identifier l'Annonceur. 7.1.3 L'Annonceur ou son Mandataire certifie à l'Éditeur que la publicité est conforme à l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur. 7.2 **RESPONSABILITE DE L'ÉDITEUR** 7.2.1 L'Éditeur est responsable de la mise à disposition de l'Espace publicitaire convenu à l'Annonceur ou son Mandataire. En cas d'exécution défectueuse d'un Ordre de Publicité, la responsabilité de l'Éditeur est expressément limitée dans tous les cas au coût de l'Ordre de Publicité en cause. 7.2.2 L'Éditeur fait ses meilleurs efforts pour respecter les conditions de parution de l'Ordre de Publicité. Il ne peut cependant garantir aucun emplacement préférentiel quelles que soient les stipulations portées par l'Annonceur ou son Mandataire sur l'Ordre de Publicité. 7.2.3 L'Éditeur rend compte de la diffusion des Ordres de Publicité par la remise d'un exemplaire de la parution par Ordre de Publicité. Tout exemplaire supplémentaire sera facturé à l'Annonceur.

## ■ 8. DELAIS

8.1 **REMISE A L'ÉDITEUR DES ELEMENTS TECHNIQUES ET/OU ELECTRONIQUES** Ces éléments doivent être remis à l'Éditeur deux semaines avant parution. A défaut, l'Éditeur se réserve le droit d'insérer à la place de la publicité projetée une formule générale telle que l'identification de l'Annonceur. Dans le cadre d'un contrat comportant plusieurs insertions, l'insertion précédente sera automatiquement reconduite si les nouveaux éléments ne sont pas parvenus

dans les mêmes délais avant parution. 8.2 **RETOUR DES ELEMENTS TECHNIQUES ET/OU ELECTRONIQUES** Les éléments techniques non réclamés dans un délai de quatre (4) mois à compter de la diffusion de la publicité sont détruits par l'Éditeur sans qu'aucune indemnisation et/ou compensation d'aucune sorte ne soit due par l'Éditeur. Les éléments électroniques sont automatiquement détruits par l'Éditeur dans un délai d'un an à compter de la diffusion de la publicité dans les mêmes conditions. 8.3 **BON A TIRER** Il incombe à l'Annonceur ou son Mandataire de retourner le Bon à Tirer dans un délai de 48 heures à compter de la réception de l'Ordre de Publicité. A défaut, son accord est réputé acquis par l'Éditeur. 8.4 **REPORT D'INSERTION** Pour être acceptées, les demandes de report d'insertion doivent être notifiées par écrit dix jours avant parution. 8.5 **ANNULATION/MODIFICATION** L'annulation d'un Ordre de Publicité par l'Annonceur ou son Mandataire ne peut être effectuée que par lettre recommandée avec demande d'avis de réception reçue par l'Éditeur au plus tard dix jours ouvrés avant la date prévue de première parution. Le défaut de respect de ce préavis de dix jours, par l'Annonceur ou son Mandataire, entraînera la facturation par l'Éditeur de la totalité de la prestation de publicité envisagée. En cas de modification apportée par l'Annonceur ou son Mandataire à un Ordre de Publicité déjà confirmé, avant ou au cours de son exécution, une facture rectificative sera émise.

## ■ 9. SECTEUR HORS "LOI SAPIN"

L'Éditeur permet aux Annonceurs de publier des annonces classées au choix dans des rubriques déterminées et des annonces d'offres et de demandes d'emploi. Ces annonces n'ayant pas un caractère promotionnel, il est rappelé que conformément aux dispositions de la circulaire d'application de la loi "Sapin" en date du 19 décembre 1994, elles n'entrent pas dans le champ d'application de la loi précitée. Pour ces annonces, les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'exclusion de l'article 3 ci-dessus, et des conditions de facturation et règlement de l'article 6 ci-dessus qui sont remplacées par ce qui suit. 9.1 **ANNONCES CLASSEES EN LIGNAGE ORDRE D'INSERTION** 9.1.1 L'Annonceur remplit la grille qui lui est proposée et la renvoie à l'Éditeur avec son règlement qui se fera par chèque ou par carte bancaire et AVANT PARUTION. L'envoi de l'ordre d'insertion vaut engagement ferme et définitif de l'Annonceur. 9.1.2 En cas d'un nombre de lignes plus important pour son annonce, l'Annonceur fait part de sa demande d'insertion à l'Éditeur qui lui envoie un devis correspondant. Le devis ne deviendra définitif qu'après sa confirmation par l'Annonceur ou le retour de son bon à tirer, dont le règlement se fera par chèque ou par carte bancaire AVANT PARUTION. L'Annonceur régulier qui émet des ordres d'insertion selon une certaine fréquence et répertorié en tant que tel par l'Éditeur pourra, nonobstant les stipulations de l'article 9 ci-dessus, effectuer son règlement conformément à l'article 6.2 ci-dessus après accord de l'Éditeur. 9.2 **ANNONCES "OFFRE D'EMPLOI"** Tout ordre d'offre d'emploi doit être émis par écrit à l'Éditeur qui recueille l'accord de principe de l'Annonceur. Selon les cas, un bon à tirer est retourné à l'Éditeur pour confirmer l'ordre d'offre d'emploi. Lorsque que l'Annonceur fait appel à un agent de publicité, ce dernier agit en qualité de commissionnaire du croquis pour le compte de l'Annonceur. A ce titre, il est garant, solidairement avec l'Annonceur, du paiement des factures. L'agent perçoit une commission sous forme de remise. Les conditions de paiement de l'agent s'établissent à 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture. Nonobstant ce qui est stipulé à l'article 9 ci-dessus, l'agent peut se libérer du paiement de la facture dans les conditions de l'article 6.2 ci-dessus.

## ■ 10. LOI APPLICABLE/JURIDICTION

En cas de litige quelconque, le droit français est seul applicable et les tribunaux de Nanterre seront seuls compétents, nonobstant appel en garantie ou pluralité de défendeurs.

# CONTACTS



## Adeline DESENDER

Directrice commerciale  
BU Presse / Transport-Tourisme  
adesender@wolters-kluwer.fr  
+ 33 1 85 58 38 09



## Cyprien SANGARE CAPMARTIN

Directeur de Clientèle  
BU Presse Transport & Tourisme  
Annonces Classées Transactions  
csangarecapmartin@wolters-kluwer.fr  
+ 33 (0)1 85 58 32 80  
Fax : + 33 (0)1 82 51 01 90

## SERVICE COMMERCIAL

annonces@wk-transport-logistique.fr  
Fax : 01 85 58 39 56

## VOS CONTACTS

Salma JEEVAJEE  
Tél. : 01 85 58 32 90

Sophie VIOLTAT  
Tél. : 01 85 58 35 76

1, rue Eugène et Armand Peugeot  
CP 723 . 92856 Rueil Malmaison Cedex  
SAS au capital de 155.000.000 €  
TVA FR 55 480081306 . N° SIREN 480 081 306 RCS Nanterre.  
N° SIRET 480081306000023 . CODE APE : 221 E

[www.franceroutes.fr](http://www.franceroutes.fr)

